

REGLEMENT DE JEU
CONCOURS Quiz – 20 ans Pika : Mois de novembre : Mangas Shôjo

ARTICLE I : Société organisatrice

La société **Pika Édition**, société par actions simplifiée au capital de **124.320 euros**, 58 rue Jean Bleuven – 92178 Vanves cedex -, RCS Nanterre 428 902 704 00025 (la « Société Organisatrice ») (« l'Organisateur »), organise le présent Jeu (« le Jeu »).

ARTICLE II : Acceptation préalable du Règlement

EN PARTICIPANT AU JEU, CHAQUE PARTICIPANT :

- EST REPUTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRESENT REGLEMENT ET EN ACCEPTER PLEINEMENT ET IRREVOCABLEMENT LES DISPOSITIONS,
- EST INFORME QUE TOUT NON-RESPECT DU REGLEMENT ENTRAINE SON EXCLUSION DEFINITIVE DU JEU ET LE PRIVE DE TOUT LOT, SANS PREJUDICE DES DOMMAGES ET INTERETS QUE L'ORGANISATEUR PEUT EXIGER.

LE REGLEMENT EST DISPONIBLE SUR :

- LE SITE **PIKA EDITION** <https://www.pika.fr/jeux-concours/concours-20-ans-de-passion-ndeg10-mangas-shojo>

ARTICLE III : Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique **majeure et mineure** résidant en France métropolitaine, France d'Outre-mer, Belgique et Luxembourg, à l'exception des mandataires sociaux, du personnel, et des membres de leurs familles, de l'Organisateur et de toutes sociétés ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou la promotion du Jeu.

Toute participation d'une personne mineure non émancipée doit se faire avec l'autorisation préalable de ses représentants légaux.

En cas de mineur de 15 ans : Les participants mineurs et leurs représentants légaux devront joindre à leur participation l'autorisation annexée au présent règlement par email à mypika@pika.fr.

La participation au Jeu est nominative, par conséquent :

- Les participants s'engagent à fournir un justificatif d'identité à première demande de l'Organisateur,
- Toute participation dont les coordonnées sont incorrectes ou incomplètes n'est pas prise en compte,
- Tout usage de procédés permettant de participer au Jeu de façon mécanique est prohibé.
- Tout usage de comptes multiples permettant de participer au Jeu plusieurs fois est prohibé. Toute participation avec des comptes multiples verra ses participations annulées.

Le Jeu débute le **02/11/2020 à 10 : 10** et s'achève le **30/11/2020 à 23 : 59**

En participant au jeu concours, le participant consent à renoncer à toute revendication à l'encontre de *Pika édition* qui ne peut être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du jeu concours.

Toute participation transmise à la Société Organisatrice non conformément au présent Règlement ne sera pas prise en compte.

Seules les dates et heures des connexions des participants enregistrées par les systèmes de l'Organisateur ou de ses prestataires techniques font foi.

ARTICLE IV : Modalités

Pour participer au jeu-concours, les participants doivent se rendre sur le site Pika, et répondre aux questions suivantes :

Question 1 : Dans Men's Life, dans quelle équipe de sport est Rin ?

1. Volley-Ball
2. Football
3. Baseball

Question 2 : Dans Yona, Princesse de l'Aube, pourquoi Yona est-elle partie du palais ?

1. Quelqu'un a tué son père, le roi
2. Elle a juste fugué pour s'amuser
3. Elle a fui un prétendant collant

Question 3 : Dans LDK, pourquoi Aoi doit-elle héberger Shûsei chez elle ?

1. Il s'est fait expulser de chez lui
2. Elle a inondé son appartement
3. Il veut s'installer chez elle car elle cuisine bien

Question 4 : Dans Mon coloc' d'enfer, à qui appartient la maison où va vivre Mio ?

1. À un ami de la famille
2. À ses parents
3. À son oncle

Question 5 : Dans Magic Knight Rayearth, quelle est le nom de la princesse que Hikaru, Umi et Fû doivent délivrer ?

1. La Princesse Jade
2. La Princesse Émeraude
3. La Princesse Rubis

Question 6 : Parmi ces 3 propositions, l'une n'est pas une sous-collection Pika Shôjo, laquelle ?

1. Purple Shine
2. Cherry Blush
3. Red Kiss

Si plusieurs personnes répondent correctement à l'ensemble des questions, il est procédé à un tirage au sort. Des suppléants peuvent être tirés au sort pour les cas où un ou plusieurs n'ont pas la qualité pour participer, ou pour tout autre motif entraînant la nécessité d'attribuer le prix à un autre participant.

ARTICLE V : Dotations

Les dotations mises en jeu sont les suivantes :

Lot 1 :

- un portfolio : *La passion du manga* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 29,5 euros TTC,
- un sac besace *Love Mission* d'une valeur commerciale de 15 euros TTC,
- un sac besace *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 15 euros TTC,
- une reproduction d'un set de planches de *Too bad, I'm in Love!* d'une valeur commerciale de 15 euros TTC,
- un sac tissu tot-bag *La maison du soleil* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- une étiquette plastifiée pour valise *Love Mission* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un set de 4 marque-pages magnétiques *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un portefeuille *LDK* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un ex-libris *Alchimia* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°2* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°3* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°4* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°5* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°6* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°7* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°8* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Magic Knight Rayearth* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,20 euros TTC,
- une reproduction d'une planche miniature de *Mon coloc' d'enfer* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un set de 4 bracelets *Shôjo Addict* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un exemplaire de *Alchimia* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,50 euros TTC,
- un exemplaire de *Men's Life* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Yona, Princesse de l'Aube* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Vampire Dormitory* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *La courtisane D'Edo* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Mon coloc' d'enfer* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Shinobi Quartet* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Love Mission* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Waiting for Spring* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Too bad, I'm in Love!* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *La maison du soleil* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Our Little Secrets* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *La destinée de Yuki* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Maid sama !* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *LDK* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un set de 3 badges *La destinée de Yuki* d'une valeur commerciale de 6 euros TTC,
- une pochette coin *Maid sama!* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Love Mission* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Maid sama!* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page magnétique *Our Little Secrets* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un set de 2 badges *Shôjo Addict – Red Light* d'une valeur commerciale de 4 euros TTC,
- un set de 2 badges *Shôjo Addict – Purple Shine* d'une valeur commerciale de 4 euros TTC,
- un badge *La maison du soleil* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un badge *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un marque-page *Magic Knight Rayearth* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- une carte postale *La courtisane d'Edo* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- une carte postale *Shinobi Quartet* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- une carte postale *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- une carte postale *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- une carte postale *Love Hotel* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- une carte postale *La maison du soleil* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- et une carte postale *Alchimia* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC.

Lot 2 :

- un portfolio : *La passion du manga* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 29,5 euros TTC,
- un sac besace *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 15 euros TTC,
- un sac tissu tot-bag *La maison du soleil* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- une étiquette plastifiée pour valise *Love Mission* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un set de 4 marque-pages magnétiques *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un portefeuille *LDK* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un ex-libris *Alchimia* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°2* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°3* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°4* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°5* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°7* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°8* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Magic Knight Rayearth* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,20 euros TTC,
- une reproduction d'une planche miniature de *Mon coloc' d'enfer* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un set de 4 bracelets *Shôjo Addict* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un exemplaire de *Alchimia* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,50 euros TTC,
- un exemplaire de *Men's Life* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Yona, Princesse de l'Aube* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Vampire Dormitory* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Mon coloc' d'enfer* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Shinobi Quartet* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Too bad, I'm in Love!* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Waiting for Spring* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Maid sama!* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *LDK* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un set de 3 badges *La destinée de Yuki* d'une valeur commerciale de 6 euros TTC,
- une pochette coin *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Love Mission* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page magnétique *Our Little Secrets* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un set de 2 badges *Shôjo Addict – Red Light* d'une valeur commerciale de 4 euros TTC,
- un set de 2 badges *Shôjo Addict – Purple Shine* d'une valeur commerciale de 4 euros TTC,
- un badge *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un badge *La maison du soleil* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un marque-page *Magic Knight Rayearth* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,

- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°8* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Magic Knight Rayearth* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,20 euros TTC,
- une reproduction d'une planche miniature de *Mon coloc' d'enfer* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un set de 4 bracelets *Shôjo Addict* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un exemplaire de *Alchimia* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,50 euros TTC,
- un exemplaire de *Men's Life* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Yona, Princesse de l'Aube* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Vampire Dormitory* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Mon coloc' d'enfer* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Shinobi Quartet* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Too bad, I'm in Love!* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Waiting for Spring* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Maid sama !* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *LDK* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un set de 3 badges *La destinée de Yuki* d'une valeur commerciale de 6 euros TTC,
- une pochette coin *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Love Mission* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page magnétique *Our Little Secrets* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un set de 2 badges *Shôjo Addict – Red Light* d'une valeur commerciale de 4 euros TTC,
- un set de 2 badges *Shôjo Addict – Purple Shine* d'une valeur commerciale de 4 euros TTC,
- un badge *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un badge *La maison du soleil* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un marque-page *Magic Knight Rayearth* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- une carte postale *La courtisane d'Edo* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- une carte postale *Shinobi Quartet* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- et une carte postale *Alchimia* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC.

Lots 6 à 10 :

- un sac besace *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 15 euros TTC,
- un ex-libris *Alchimia* d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°2* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°4* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°5* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°7* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°8* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Magic Knight Rayearth* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,20 euros TTC,
- une reproduction d'une planche miniature de *Mon coloc' d'enfer* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un set de 4 bracelets *Shôjo Addict* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un exemplaire de *Alchimia* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,50 euros TTC,
- un exemplaire de *Men's Life* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Yona, Princesse de l'Aube* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Vampire Dormitory* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Mon coloc' d'enfer* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Waiting for Spring* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un set de 3 badges *La destinée de Yuki* d'une valeur commerciale de 6 euros TTC,
- une pochette coin *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Love Mission* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page magnétique *Our Little Secrets* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un set de 2 badges *Shôjo Addict – Purple Shine* d'une valeur commerciale de 4 euros TTC,
- un badge *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un badge *La maison du soleil* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un marque-page *Magic Knight Rayearth* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- et une carte postale *La courtisane d'Edo* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC.

Lots 11 à 20 :

- un sac besace *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 15 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°2* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°5* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°7* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Shôjo Addict Mag n°8* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10 euros TTC,
- un exemplaire de *Magic Knight Rayearth* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,20 euros TTC,
- une reproduction d'une planche miniature de *Mon coloc' d'enfer* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un set de 4 bracelets *Shôjo Addict* d'une valeur commerciale de 8 euros TTC,
- un exemplaire de *Men's Life* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Vampire Dormitory* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Yona, Princesse de l'Aube* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un exemplaire de *Mon coloc' d'enfer* tome 1 édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,95 euros TTC,
- un set de 3 badges *La destinée de Yuki* d'une valeur commerciale de 6 euros TTC,
- un marque-page strap *Love Mission* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page strap *Maid sama !* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un marque-page magnétique *Our Little Secrets* d'une valeur commerciale de 5 euros TTC,
- un set de 2 badges *Shôjo Addict – Purple Shine* d'une valeur commerciale de 4 euros TTC,
- un badge *Yona, Princesse de l'Aube* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un badge *La maison du soleil* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- un marque-page *Magic Knight Rayearth* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC,
- et une carte postale *La courtisane d'Edo* d'une valeur commerciale de 2 euros TTC.

Pour un total de 3729,25 euros TTC

Les dotations sont non cessibles et nominatives, et il n'est pas possible d'obtenir leur contre-valeur en espèce ou de demander un échange contre d'autres prix.

ARTICLE VI : Information

Seuls les gagnants sont informés du résultat de leur participation et il n'est adressé aucune information aux participants qui n'ont pas gagné.

Les lots seront envoyés à l'adresse et au nom indiqués lors de l'inscription. Les gagnants seront contactés par la société organisatrice par email pour être informés des modalités de remise de leur dotation auxquelles ils doivent se conformer. Si dans un délai de 15 jours après l'annonce des gagnants, les gagnants ne confirment pas par retour (i) leur acceptation du lot et (ii) des modalités précitées, ils sont définitivement considérés comme renonçant à leur lot. Si pour une quelconque raison l'un ou plusieurs des gagnants refusaient son prix ou si

leur participation était considérée non valide, la société se réserve le droit de nommer d'autres gagnants. De même, tout lot retourné par *La Poste* ou le prestataire de service similaire tiers comme non remis pour quelque raison que ce soit est considéré comme abandonné par le gagnant concerné. Dans ces deux cas, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer les lots concernés à un autre participant désigné conformément au Règlement.

Aux fins du Règlement, les participants font élection de domicile à l'adresse indiquée lors de leur inscription.

ARTICLE VII : Responsabilités

L'ORGANISATEUR SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER, MODIFIER, SUSPENDRE OU PROLONGER LE JEU POUR TOUTE RAISON ET SANS QUE SA RESPONSABILITE NE PUISSE ETRE ENGAGEE DE CE FAIT. IL PEUT NOTAMMENT REMPLACER LES LOTS PAR DES LOTS DE NATURES ET DE VALEURS COMMERCIALES SIMILAIRES OU SUPERIEURES.

LA PARTICIPATION AU JEU IMPLIQUE LA CONNAISSANCE ET L'ACCEPTATION DES LIMITES D'INTERNET, NOTAMMENT AU REGARD DES PERFORMANCES TECHNIQUES, TEMPS DE REPONSE, RISQUES D'INTERRUPTION, ET PLUS GENERALEMENT LES RISQUES INHERENTS A TOUTE CONNEXION ET TRANSMISSION SUR INTERNET, L'ABSENCE DE PROTECTION DE CERTAINES DONNEES, LES RISQUES DE CONTAMINATION PAR DES VIRUS ETC. EN CONSEQUENCE, L'ORGANISATEUR NE PEUT EN AUCUNE CIRCONSTANCE ETRE TENU RESPONSABLE, SANS QUE CETTE LISTE SOIT LIMITATIVE : DE TOUT DYSFONCTIONNEMENT DE RESEAUX ; DE DEFAILLANCE DE MATERIEL, DE COMMUNICATIONS ; DE PERTE DE COURRIER, DE DONNEES ; DU FONCTIONNEMENT DE TOUT LOGICIEL ; DES CONSEQUENCES DE VIRUS, ANOMALIES, DEFAILLANCES TECHNIQUES ; DE QUELQUES NATURES EMPECHANT OU LIMITANT LA PARTICIPATION AU JEU.

L'ORGANISATEUR NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE RETARD, PERTE, VOL, DETERIORATION, NON RECEPTION DES LOTS OU ENCORE DU MANQUE DE LISIBILITE DES CACHETS, DU FAIT DE *LA POSTE* OU DE TOUT PRESTATAIRE DE SERVICE SIMILAIRE TIERS.

L'ORGANISATEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR TOUS DOMMAGES QUI POURRAIENT SURVENIR A L'OCCASION DE L'USAGE/DE LA JOUISSANCE DES LOTS ET EXCLUT TOUTE RESPONSABILITE RELATIVE A UNE EVENTUELLE INSATISFACTION DES GAGNANTS CONCERNANT LEURS LOTS.

ARTICLE VIII : Données Personnelles

Les caractéristiques des traitements réalisés dans le cadre de la participation au Jeu sont les suivantes :

Finalité du traitement	Données traitées	Destinataire /Responsable	Base légale	Conservation	Transferts hors UE
Participer au Jeu	Dans tous les cas Civilité, Nom, Prénom, Email, Adresse, Code postal, Ville, Pays	Destinataire : <i>Pika Édition</i> Responsable : <i>Pika Édition</i>	Votre consentement	Durée du Jeu + 1 an à compter de sa clôture	Pas de transfert
	Si participant mineur				
Annoncer le gagnant	Pseudo			Durée du Jeu + 1 an à compter de sa clôture	Pas de transfert
Recevoir les gains du Jeu	Civilité, Nom, Prénom, Email, Adresse, Code postal, Ville, Pays				

L'Organisateur a désigné un *Data Protection Officer* :

Pika Édition – DPO - 20 ans Pika : Mois de novembre : Mangas Shôjo
58 rue Jean Bleuzen C70007
92178 Vanves cedex

Concernant leurs données personnelles, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité qu'ils peuvent exercer à l'adresse suivante : mypika@pika.fr

Ils peuvent définir des directives quant au sort de leurs données après leur mort, saisir une autorité de contrôle ou retirer leur consentement au traitement de leurs données mais acceptent le cas échéant que l'Organisateur ne tienne pas compte de leur participation.

Article IX : Propriété

La reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu concours ou le site visé à l'Article III ci-dessus sont strictement interdites.

Article X : Droit – Juridiction

Le présent Règlement est soumis à la loi française.

Toute réclamation devra être adressée au plus tard 30 jours après la date de clôture du jeu concours, à l'adresse suivante :

Pika Édition – Service marketing - CONCOURS Quiz – 20 ans Pika : Mois de novembre : Mangas Shôjo
Immeuble Louis Hachette
58 rue Jean Bleuzen C70007
92178 Vanves cedex
France

A défaut d'accord, tout litige sera soumis au tribunal compétent selon les règles légales.

ANNEXE 1 : AUTORISATION POUR PARTICIPANT MINEUR

Mme. / M. né(e) le et domicilié(e) à (Mail Tél. :)

Mme. / M. né(e) le et domicilié(e) à (Mail Tél. :) (ci-après les « Représentants Légaux »),

Déclare(nt) en qualité de représentant(s) légal/légaux de né(e) le et domicilié à (ci-après le « Participant »),

1. Autoriser le Participant à participer au concours Quiz – 20 ans Pika : Mois de novembre : Mangas Shôjo organisé par Pika Édition du 02/11/2020 au 30/11/2020
2. Autoriser Pika Édition à procéder aux traitements des données personnelles du Participant décrits ci-dessous aux fins de gestion de sa participation au jeu concours Quiz – 20 ans Pika : Mois de novembre : Mangas Shôjo :

Finalité du traitement	Données traitées	Destinataires / Responsable du traitement	Base légale	Conservation	Transferts hors UE
Participer au jeu concours	Dans tous les cas Civilité, Nom, Prénom, Email, Adresse, Code postal, Ville, Pays	<u>Destinataire :</u> Pika Édition <u>Responsable :</u> Pika Édition	Votre consentement	Durée du jeu concours + un (1) an à compter de sa clôture	Pas de transfert
	Si participant mineur Civilité, Nom, Prénom, Email, Adresse, Code postal, Ville, Pays				
Annoncer les gagnants	Pseudo	<u>Destinataire :</u> Pika Édition <u>Responsable :</u> Pika Édition			
Recevoir les gains du jeu concours	Civilité, Nom, Prénom, Email, Adresse, Code postal, Ville, Pays	<u>Destinataire :</u> Pika Édition <u>Responsable :</u> Pika Édition	Durée du jeu concours + un (1) an à compter de sa clôture		

La présente autorisation est consentie à titre gracieux pour une durée expirant un (1) an après la date de clôture du jeu concours au sujet duquel les Représentants Légaux déclarent avoir pris connaissance de l'intégralité du Règlement, et compte tenu de la nature des supports visés ci-dessus, est valable pour le monde entier.

Fait à, le .../.../.....

Mme. / M.

Mme. / M.